



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



REGLEMENT GENERAL Meeting Régional 09 mai 2025

1. ORGANISATEUR :

Club : ASBA Athlétisme Saint Barthélemy d'Anjou

Date : Vendredi 09 mai 2025 en soirée.

Lieu : Stade de la VENAISERIE 1 rue François Mauriac 49124 St Barthélemy d'Anjou,

2. INSCRIPTIONS et CONTACTS :

Ce meeting est ouvert à tous les licencié(e)s compétition FFA de U18 à Masters F et H.

Ouverture des inscriptions le Lundi 10 mars 2025 à 12h00. Clôture le Mercredi 07 mai 2025 à 12h00. Pas d'inscription possible le jour du meeting.

Inscriptions par le module d'engagement du Site du CD49 Athlétisme via votre secrétaire de Club (Engagements des Athlètes et du Jury).



Contacts : Jacky LEFORT : 06 73 29 54 31

3. PROGRAMME :

N°	Heures	Epreuves	Catégories
1	19h30	Perche Hommes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
2	19h30	Longueur Femmes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
3	19h30	Hauteur Hommes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
4	19h30	Poids Femmes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
5	19h30	200m Femmes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
6	20h00	200m Hommes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
7	20h30	400m Femmes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
8	20h45	400m Hommes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
9	20h45	Hauteur Femmes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
10	20h45	Poids Hommes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
11	21h15	1000m Femmes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
12	21h30	1000m Hommes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
13	22h00	3000m Femmes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>
14	22h15	3000m Hommes	U18 à Master – <i>Challenge Régional</i>



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou



www.stbarthelemy-athle.com

4. DISPOSITIONS LEGALES :

Responsabilités : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégradations qui pourraient se produire lors des épreuves.

Droit à l'image : de par son inscription le coureur reconnaît à l'organisateur le droit d'utiliser les photos ou films réalisés le jour de l'épreuve, sans contrepartie, pour le besoin de ses publications : plaquette, site internet, autres

Assurance en responsabilité civile : l'organisateur est couvert par une police en Responsabilité Civile souscrite auprès du Crédit Mutuel.

Assurance individuelle accident : les licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence 2024-2025.

5. MEDICAL :

Présence d'un corps médical (kiné, médecin, secouristes).

6. CONTROLE ANTIDOPAGE :

Un contrôle antidopage pourra être réalisé inopinément sur les différentes épreuves.

7. RECOMPENSES :

Une prime sera attribuée à partir de la catégorie U23 sur les courses 200m, 400m, 1000m, 3000m Femmes et Hommes et sur les concours Longueur Femmes, Poids Hommes et Perche Hommes si un minimum de 10 athlètes engagés.

Les primes seront données le jour de la compétition à l'athlète directement sur le podium. Si absence de l'athlète lors de la remise des récompenses la prime ne sera pas donnée ou remise à son entraîneur si présent. Toute prime non récupérée le jour du meeting sera perdue.

PLACE	FEMMES	HOMMES
1	60€	60€
2	45€	45€
3	30€	30€

En cas de plusieurs séries sur les différentes courses, l'organisateur prendra en compte le classement scratch des temps sur toutes les séries.

En cas de ex aequo les athlètes seront récompensés selon le barème ci-dessous :

Si 1^{er} et 2^{ème} ex aequo les 2 athlètes toucheront la prime de la 1^{ère} place et le 3^{ème} celle prévue dans le tableau.

Si 2^{ème} et 3^{ème} ex aequo les 2 athlètes toucheront la prime de la 2^{ème} place.

Si 3^{ème} et 4^{ème} ex aequo les 2 athlètes toucheront la prime de la 3^{ème} place.

Poids : le classement scratch se fera selon les points de la table Hongroise.



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



8. CONFIRMATION ENGAGEMENTS:

Pas de confirmation engagement le jour du meeting

9. INSCRIPTION MEETING :

Il n'y aura pas d'inscription possible le jour du meeting et clôture des inscriptions le mercredi 7 mai à 12h00

10. CONCOURS PERCHE HOMME :

Première barre : 3m50

Montées de barre : De 15 en 15 cm jusqu'à 4m55 et de 10 en 10 cm au-delà.

11. CONCOURS HAUTEUR FEMMES ET HOMMES :

Première barre :

Femmes : 1m40
Hommes : 1m60

Montée de barre :

Femmes : de 5cm en 5cm
Hommes : de 5cm en 5cm

12. CONCOURS LONGUEUR FEMMES :

Le concours longueur se déroulera sur 2 sautoirs suivant le nombre d'athlètes.

Chaque athlète réalisera 3 essais.

3 essais supplémentaires seront accordés aux 8 premiers et selon classement scratch.

13. CONCOURS POIDS FEMMES ET HOMMES :

FEMMES		HOMMES	
CATEGORIES	Poids	CATEGORIES	Poids
U18	3 kg	U18	5 kg
U20	4 kg	U20	6 kg
U23 - SENIOR MASTER	4 kg	U23 - SENIOR MASTER	7 kg 260

le classement scratch se fera selon les points de la table Hongroise.



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



14. DOSSARDS COURSES 1000m et 3000m:

Les athlètes inscrits et participants aux courses 1000m et 3000m Femmes et Hommes se verront attribuer un dossard.

Le dossard sera à retirer au secrétariat le jour du meeting.

15. SERIES COURSES :

Les séries des courses Femmes et Hommes seront mises en ligne le jeudi 8 mai à 18h00 et accessibles via un QR Code sur le site du club.

En cas d'absence d'un ou plusieurs athlètes dans une série le jour du meeting les séries ne seront pas modifiées.

En cas de plusieurs séries dans les courses, les séries seront composées en fonction des performances d'engagement qui auront été données par l'athlète lors de son inscription **(1)**.

(1) Les performances d'engagement seront vérifiées en fonction des performances 2024, 2025 extraites de SIFFA et seules les performances enregistrées dans SI-FFA seront prises en compte.

Sur les courses H & F, des athlètes déficients visuels T11 (présence d'un guide qui ne doit pas aider l'athlète en le tirant durant l'épreuve et doit franchir la ligne après le coureur) pourront s'inscrire et courir avec leur guide, avec mention de la classification de l'athlète handicapé, aussi bien sur les listes de départ que sur les résultats (règle RC18.8).

16. RECLAMATION :

Si une réclamation quelconque doit être faite, elle devra se faire le jour du meeting dans un délai de 30 minutes après la diffusion des résultats et auprès du juge arbitre. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce jour. Si la réclamation porte sur le règlement officiel, seul le juge arbitre validera ou non la réclamation.

17. JURY OFFICIELS :

Présence du Jury Officiels sur place à 19h00 (30mn avant début des épreuves à 19h30)

Pour la bonne organisation du meeting, nous vous remercions de bien vouloir fournir le jury en fonction du nombre d'engagés :

- Présence de 1 officiel diplômé pour 4 à 10 athlètes engagés
- Présence de 2 officiels diplômés pour 11 à 15 athlètes engagés
- Présence de 3 officiels diplômés au-delà de 15 athlètes engagés

18. HORAIRES :

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si besoin, en fonction du nombre d'engagés. Toute modification d'horaire sera signalée et diffusée sur le site du club organisateur.



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou



www.stbarthelemy-athle.com

19. RESULTATS :

Les résultats seront disponibles en direct (direct athlé) via un QR Code affiché dans le stade, puis sur le site internet du club dès le lendemain de la compétition et sur le site du CD49 Athlétisme.

20. PARTICIPATION :

L'inscription et la participation à toutes épreuves du meeting implique l'acceptation du présent règlement par tous les participants.

